

3.1. Rapport de gestion

UNE EXCELLENTE ANNÉE 2018 POUR LE GROUPE TANT EN TERMES DE CROISSANCE QUE DE RENTABILITÉ

Après une année 2017 en forte croissance, le groupe réalise un exercice 2018 solide.

Le chiffre d'affaires atteint le cap des 2,5 milliards d'euros et le résultat net de l'exercice affiche une hausse de 9 % à plus de 90 M€.

3.1.1 Les comptes consolidés du groupe

en M€	2018	2017
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 498,2	2 418,2
<i>En France</i>	1 912,2	1 830,0
<i>À l'international</i>	586,0	588,2
EBITDA ⁽¹⁾	149,0	149,6
Résultat opérationnel courant	125,7	126,6
Résultat opérationnel	125,7	126,8
Résultat financier	3,9	(8,2)
Résultat avant impôt	129,6	115,1
Résultat net	90,8	83,4
Résultat net part du Groupe	90,9	84,8
Résultat net par action (en euro)	8,19	7,64

(1) (Résultat opérationnel courant avant prise en compte des dotations nettes aux amortissements)

Les chiffres d'affaires communiqués ci-dessous par pôle d'activité s'entendent avant éliminations inter-activités qui s'élèvent à (23,8) M€.

Le compte de résultat

Le groupe réalise sur l'exercice un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros en progression de 3,3 % (+3,7 % à périmètre et taux de change constants).

Cette évolution est d'autant plus satisfaisante qu'elle fait suite à une excellente année 2017 où la progression du chiffre d'affaires avait atteint 12,7 % (8,5 % à périmètre et taux de change constants).

Les deux pôles d'activité du groupe contribuent à cette évolution positive.

La division travail temporaire & recrutement, qui représente 82,6 % de l'activité totale du groupe (après éliminations inter-activités), affiche sur l'exercice un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards d'euros (2 062,4 M€) en hausse de 1,8 % ; à périmètre et taux de change constants, la progression ressort à 2,4 %.

- En France, qui concentre 76,1 % de l'activité du pôle, le groupe affiche une croissance organique soutenue : le chiffre d'affaires s'établit à 1 569,3 M€, en hausse de 2,8 %. Cette évolution constitue une bonne performance compte tenu du ralentissement général constaté sur les marchés au second semestre.
- À l'international, le chiffre d'affaires s'établit à 493,1 M€. A périmètre et taux de change constants, l'activité progresse de 1,2 %. Les États-Unis et l'Espagne concentrent près de 90 % de l'activité réalisée à l'international.

Sur la division multiservices, qui concentre 17,4 % du chiffre d'affaires total du groupe (après éliminations inter-activités), les excellentes performances se confirment. Le chiffre d'affaires s'affiche

en croissance de 11,4 % (+10,5 % à périmètre et change constants) à 459,7 M€.

L'activité aéroportuaire, qui concentre 77,4 % du chiffre d'affaires du pôle multiservices, a conforté cette dynamique, avec un chiffre d'affaires à 355,9 M€ en croissance de 13,1 % (+11,9 % à périmètre et change constants).

La croissance affichée par le groupe s'est accompagnée de solides performances en termes de rentabilité.

L'Ebitda du groupe reste stable à 149 M€ et représente 6,0 % du chiffre d'affaires total.

Ceci constitue une excellente performance compte tenu du ralentissement du marché français au second semestre et de la réduction du taux du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi et de sa suppression dès décembre 2018.

Cette performance valide le bien-fondé de la stratégie de diversification qui a été menée ces dernières années par le groupe sur ses activités internationales et aéroportuaires.

Les deux pôles d'activité contribuent à cette performance.

La division **travail temporaire & recrutement** enregistre un Ebitda de 106,5 M€ contre 115,4 M€ l'exercice précédent.

En France, avec un Ebitda de 81,3 M€, la marge s'établit à 5,2 %. Si l'on exclut les effets liés à la baisse du taux du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi et à sa suppression en décembre qui impacte l'Ebitda de 12,4 M€, le taux de marge reste stable comparé à l'exercice précédent.

À l'international, les marges s'apprécient significativement avec un Ebitda de 25,2 M€ contre 21,9 M€ l'exercice précédent ; la marge s'inscrit à 5,1 % du chiffre d'affaires contre 4,4 % en 2017.

Aux États Unis, le groupe améliore sa rentabilité de 110 points de base. Cette forte appréciation bénéficie notamment de la revalorisation de ses prestations dans un contexte de plein emploi sur le marché américain.

La **division multiservices** affiche un Ebitda qui progresse de 24 % à 42,5 M€, soit une marge de 9,3 % contre 8,3 % en 2017. Cette forte appréciation de la rentabilité opérationnelle est portée par les activités aéroportuaires dont l'Ebitda progresse de près de 20 % à 34,8 M€. La marge des activités aéroportuaires gagne ainsi 50 points de base et ressort à 9,8 %.

Les autres services, portés par l'ingénierie et la maintenance industrielle affichent un Ebitda de 7,8 M€ contre 5 M€ en 2017. La marge opérationnelle ressort à 7,5 % contre 5,1 % en 2017.

L'examen complémentaire du compte de résultat fait également apparaître :

- Des dotations nettes aux amortissements qui demeurent stables à 23,3 M€, dont 6,5 M€ concernent l'amortissement des incorporels d'acquisition aux États-Unis et 2 M€ sont liées à l'opération immobilière de Saint-Ouen ;
- Un résultat financier qui s'établit à 3,9 M€ (contre (8,2) M€ en 2017) et qui se décompose en :
 - Un coût de l'endettement financier de 2,9 M€
 - Un effet de désactualisation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi de 3,2 M€
 - Un résultat de change qui représente un gain de 3,6 M€
- Une charge d'impôt sur le résultat de (38,8) M€ contre (31,7) M€ en 2017 ; rapporté à la base taxable, le taux d'imposition s'établit à 29,9 % contre 26,8 % en 2017.

Au total, le résultat net du groupe s'élève à 90,8 M€ en hausse de 9 % par rapport à 2017.

Le bilan

La lecture du bilan consolidé illustre la solidité de la structure financière du groupe et fait apparaître :

- Le renforcement des fonds propres qui s'améliorent de 45,7 M€ et sont portés de 511,9 M€ à 557,6 M€ ;
- Des actifs non courants à 531,1 M€ qui croissent de 13,1 M€ essentiellement en raison :
 - Du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi qui, net des imputations d'impôts sur le résultat, du remboursement du crédit d'impôt 2014 et des effets d'actualisation, vient augmenter les actifs financiers non courants de 11,5 M€
 - Des dépenses d'investissement opérationnels de 21,6 M€
 - Des amortissements de 23,3 M€
- Un besoin en fonds de roulement (BFR) maîtrisé dont l'évolution reflète la croissance de l'activité du groupe et la maîtrise du recouvrement.
- Un endettement net hors Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi qui diminue de 21,6 M€. En y incluant le CICE, la dette nette du groupe est une trésorerie nette de 222,8 M€.

Le groupe dispose ainsi d'une situation financière encore renforcée pour poursuivre son développement en France et à l'international.

3.1.2 L'activité du groupe par pôle

La division travail temporaire & recrutement : Une croissance solide

Croissance organique soutenue en France

Dynamisme confirmé à l'international

En M€	2018	2017	Variation	Variation organique	Impact change ⁽¹⁾	Impact périmètre ⁽²⁾
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 062,4	2 026,3	1,8 %	2,4 %	(0,7) %	0,1 %
<i>En France</i>	<i>1 569,3</i>	<i>1 526,2</i>				
<i>À l'international</i>	<i>493,1</i>	<i>500,1</i>				
EBITDA	106,5	115,4	-	-	-	-
Résultat opérationnel courant	97,8	106,2	-	-	-	-

(1) Impact de change calculé en appliquant aux chiffres d'affaires en devises de l'année courante les taux de conversion de l'année antérieure

(2) Les impacts de périmètre sont calculés en retraçant le chiffre d'affaires d'une part de la contribution des entités acquises dans l'année et d'autre part de celle des entités acquises l'exercice précédent jusqu'à la date anniversaire de l'acquisition

La division travail temporaire et recrutement affiche sur l'ensemble de l'année un chiffre d'affaires de 2 062,4 M€ en hausse de 1,8 %. À périmètre et taux de change constants, la progression ressort à 2,4 %.

En France, qui concentre 76,1 % de l'activité du pôle, le groupe a enregistré une progression en organique de 2,8 %, avec un chiffre d'affaires de 1 569,3 M€.

Une telle évolution constitue une bonne performance au regard du ralentissement général de la croissance constaté sur les marchés au second semestre et confirme la position du groupe aux premiers rangs des majors du travail temporaire.

Dans un contexte de marché plus exigeant, le groupe s'appuie sur des fondamentaux solides et une stratégie en cinq axes :

- la qualité du maillage territorial et la proximité clients, Avec un réseau de plus de 400 agences en France à fin 2018, en évolution permanente, le groupe dispose d'un maillage territorial lui permettant de couvrir les bassins économiques les plus dynamiques.
- la sécurisation des parcours des salariés intérimaires, Pour faire face à la pénurie de personnels formés, la fidélisation des collaborateurs constitue un axe majeur de développement ; ainsi, le groupe intensifie ses efforts de formation avec près de 19 000 salariés formés en 2018 ainsi que le recrutement de collaborateurs intérimaires en Contrat à Durée Indéterminée Intérimaire (ou CDI). Le groupe compte 1 200 CDI Intérimaires à fin 2018.
- la montée en gamme des prestations, Pour répondre au mieux aux besoins de ses clients et accompagner la transformation de ses métiers, le groupe élargit en permanence son offre de services, poursuit notamment le développement de son offre de gestion RH sur mesure CRIT Inside implantée au cœur des sites clients et le développement de ses prestations de recrutement.
- la diversité des positions sectorielles,

La diversité des secteurs adressés et la typologie clients constituent de solides atouts pour le groupe. L'industrie demeure le premier secteur, avec 47 % de l'activité de la division, et un chiffre d'affaires en hausse de 1,3 %. Si le ralentissement du secteur automobile a pesé sur la croissance en effectifs de l'année, ce secteur demeure fortement utilisateur de ressources pour le travail temporaire. Ainsi, hors automobile, les effectifs intérimaires du groupe (en ETP) progressent de 4,2 % sur un marché comparable en hausse de 2,7 %.

Dans le secteur des Services, la progression reste soutenue avec un chiffre d'affaires en progression de 7,9 % sur l'année, maintenant la part de ce secteur dans l'activité totale à 38 %.

Les plus forts contributeurs à la croissance annuelle demeurent les secteurs du commerce, de la logistique et de l'assistance aux entreprises.

Quant au secteur du BTP, il représente 15 % de l'activité totale, en diminution de 1,4 %.

En termes de typologie de clients, l'activité du groupe auprès des grands comptes concentre 56 % de l'activité du pôle et les PME concentrent 44 % de l'activité contre 47 % en 2017.

- la digitalisation, Pour accompagner la transformation de ses métiers, le groupe a défini une stratégie digitale qui s'articule autour de trois axes : la digitalisation de la relation avec les collaborateurs intérimaires et le déploiement d'un espace numérique personnel et sécurisé, la digitalisation de la relation clients et le déploiement d'un portail de gestion CRIT Online, la mise en place de nouveaux outils de productivité avec notamment la poursuite de la dématérialisation.

A l'international également, le groupe confirme sa dynamique.

Le chiffre d'affaires hors de France s'établit à 493,1 M€ ; à périmètre et taux de change constants, l'activité progresse de 1,2 %.

Les États-Unis et l'Espagne concentrent près de 90 % de l'activité internationale.

En Espagne, la performance est toujours très satisfaisante : après quatre années consécutives de très forte croissance, le groupe affiche une progression de 7,7 % de son chiffre d'affaires, à 132 M€.

Aux États-Unis, le groupe réalise 62,8 % de son activité internationale. Malgré un contexte de marché de plein emploi confronté à une pénurie de ressources, le chiffre d'affaires s'établit à 365,6 millions de dollars en léger repli de 1,6 % à taux de change constant par rapport à l'exercice précédent.

L'examen de l'évolution de l'activité sur l'année montre que la priorité de renouer avec la croissance organique a été atteinte : Au 4^e trimestre, le chiffre d'affaires ressort en progression de 2,2 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Sur ses autres implantations à l'étranger (en Allemagne, au Maroc, au Portugal, en Suisse et en Tunisie), qui concentrent plus de 10 % de l'activité internationale, le groupe réalise un chiffre d'affaires de 51,5 M€.

Le pôle multiservices : une excellente performance

En M€	2018	2017	Variation	Variation organique	Impact change ⁽¹⁾	Impact périmètre ⁽²⁾
CHIFFRE D'AFFAIRES	459,7	412,7	11,4 %	10,5 %	(0,2) %	1,1 %
EBITDA	42,5	34,2	-	-	-	-
Résultat opérationnel courant	27,9	20,4	-	-	-	-

(1) Impact de change calculé en appliquant aux chiffres d'affaires en devises de l'année courante les taux de conversion de l'année antérieure

(2) Les impacts de périmètre sont calculés en retraitant le chiffre d'affaires d'une part de la contribution des entités acquises dans l'année et d'autre part de celle des entités acquises l'exercice précédent jusqu'à la date anniversaire de l'acquisition

Sur le pôle multiservices, les excellentes performances se confirment avec un chiffre d'affaires de 459,7 M€ en hausse de 11,4 % (+10,5 % à périmètre et change constants).

Cette performance est d'autant plus remarquable qu'elle fait suite à une progression du chiffre d'affaires en 2017 de 23,4 % (+9,3 % à périmètre et change constants).

Les activités aéroportuaires qui concentrent 77,4 % de l'activité du pôle ont conforté cette dynamique avec des performances remarquables ; les autres services, pour 22,6 % de l'activité totale, sont portés par les activités ingénierie et maintenance industrielle.

Les activités aéroportuaires

En M€	2018	2017
CHIFFRE D'AFFAIRES	355,9	314,6
EBITDA	34,8	29,2
Résultat opérationnel courant	23,0	18,2

Les activités aéroportuaires affichent des performances remarquables.

Elles réalisent un chiffre d'affaires de 355,9 M€ en croissance de 11,9 % à périmètre et taux de change constants.

Après une année 2017 qui était déjà en progression organique de 9,3 %, ces activités constituent un solide relais de croissance pour le groupe.

La France comme l'international ont contribué à la croissance de l'exercice.

En France, qui concentre 73,9 % du chiffre d'affaires aéroportuaire, le groupe affiche une croissance organique de 14,2 % avec un chiffre d'affaires à 262,9 M€.

Le groupe a en particulier profité de la reprise des activités d'assistance des sociétés Advanced Air Support, Jet Services Group et Jet Ops, opérant sur l'aéroport Paris-Le Bourget, premier aéroport d'aviation d'affaires en Europe.

Cette reprise, effective en juillet 2018, permet au groupe d'étendre son champ d'intervention et son expertise sur le secteur porteur de l'aviation d'affaires et lui permet d'opérer sur l'ensemble des plateformes aéroportuaires parisiennes.

D'autre part, avec la signature de 7 nouveaux contrats dont 4 contrats dans l'assistance aux vols cargo, le groupe se renforce dans le fret aérien et l'assistance aux vols cargo.

Ces nouveaux contrats répondent à la double stratégie du groupe d'accompagner les besoins de ses compagnies aériennes clientes et d'élargir l'éventail de ses prestations d'assistance aéroportuaire sur ses escales.

Ces nouveaux succès commerciaux apporteront un chiffre d'affaires additionnel de plus de 20 millions d'euros en année pleine.

À l'international, le groupe affiche un chiffre d'affaires en croissance organique de 6,1 % à 93 M€.

Il confirme sa dynamique commerciale, avec la signature en 2018 de 6 nouveaux contrats dont un nouveau contrat pluriannuel avec la compagnie Norwegian sur l'aéroport de Boston. Le groupe a également renouvelé un contrat de 5 années avec la même compagnie sur l'aéroport de Dublin.

Le groupe est également présent en Afrique (au Congo, au Mali et en Sierra Leone) et au Royaume-Uni où il a significativement renforcé ses positions en 2017 avec l'acquisition de la société Cobalt Ground Solutions, 3^e prestataire aéroportuaire sur l'aéroport London-Heathrow.

Les autres services

En M€	2018	2017
CHIFFRE D'AFFAIRES	103,7	98,1
EBITDA	7,8	5,0
Résultat opérationnel courant	4,9	2,2

Sur les autres services, le groupe réalise un bon exercice.

Le chiffre d'affaires s'établit à 103,7 M€ en hausse de 5,7 %, portée par les activités ingénierie et maintenance industrielle qui réalisent un chiffre d'affaires de 77,9 M€ en croissance de 3,9 %.

Les autres activités regroupent notamment la gestion d'informations dématérialisées, les prestations d'accueil et la formation. Le groupe a en revanche cédé la totalité de sa participation détenue dans le capital de sa filiale CRIT Center, spécialisée dans le commerce de gros d'outillage et d'équipements industriels ; la cession définitive est intervenue le 7 janvier 2019.

3.1.3 Les comptes sociaux de Groupe CRIT

La société Groupe CRIT est la société holding du groupe qu'elle forme avec l'ensemble de ses filiales.

Elle exerce son activité au service du groupe et ses résultats sociaux ne peuvent être dissociés des résultats consolidés.

Son chiffre d'affaires est constitué des facturations des prestations de services qu'elle fournit à ses filiales dans le cadre du développement de leurs activités en sa qualité de société animatrice du groupe, et des refacturations de charges et dépenses communes.

Ainsi, l'évolution de son chiffre d'affaires est directement liée à l'évolution de l'activité de ses filiales.

En 2018, le chiffre d'affaires réalisé s'établit à 6,65 M€ contre 6,75 M€ en 2017 ; les charges d'exploitation s'élèvent à 6,0 M€ contre 5,8 M€.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi à 0,7 M€ contre 1 M€.

Le résultat financier s'établit à 30,3 M€ contre 26,5 M€.

Il est principalement constitué des produits financiers reçus des participations pour 22,5 M€, d'intérêts perçus pour 4,7 M€, d'un résultat de change de 1,5 M€ et d'une reprise de provision pour dépréciation de comptes courants pour 1,4 M€.

Le résultat exceptionnel s'établit à 888 K€ contre 59 K€ et représente la plus-value dégagée sur une cession de participation.

Après prise en compte de l'impôt sur les bénéfices de 2,1 M€, l'exercice clos le 31 décembre 2018 fait apparaître un résultat net de 29,7 M€ contre 25,3 M€ en 2017.

Les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients

En application de l'article L.441-6-1 du Code de commerce, les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients s'établissent comme suit à la date du 31 décembre 2018 :

	Article D.441-4 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441-4 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	1					34	6					61
Montant total des factures concernées (TTC) - en K€	86	128	2	90	26	246	10	-	3	119	316	448
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	1,65 %	2,46 %	0,04 %	1,73 %	0,50 %	4,72 %						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)							0,13 %	0,00 %	0,04 %	1,53 %	4,06 %	4,75 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues						-						
Montant total des factures exclues (TTC) - en K€						-						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : Selon conditions négociées <input type="checkbox"/> Délais légaux						<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : Selon conditions négociées <input type="checkbox"/> Délais légaux					

Activité en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice écoulé, la société Groupe CRIT n'a engagé aucune dépense en matière de recherche et de développement.

Charges non déductibles fiscalement (Article 39-4 du Code général des impôts)

Il n'existe aucune dépense et charge non déductible de la nature de celles visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

3.1.4 Affectation des résultats proposée à la prochaine assemblée

Il est proposé à la prochaine Assemblée Générale de procéder à l'affectation des résultats suivante :

Origine

- Bénéfice de l'exercice 29 744 044,55 €

Affectation

- Aux actionnaires, à titre de dividendes 11 250 000,00 €
- Au poste « Autres réserves », le solde soit 18 494 044,55 €

Ainsi, le dividende revenant à chaque action sera de 1,00 €.

Il est rappelé que pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujéti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30 %, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Ce dividende serait payable le 28 juin 2019 et le détachement du coupon interviendrait le 26 juin 2019.

Au cas où, lors de la date de détachement du coupon, la société détiendrait certaines de ses propres actions, les sommes correspondant aux dividendes non versés à raison de ces actions seraient affectées au report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois précédents exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2015	4 500 000 €* soit 0,40 € par action	-	-
2016	4 500 000 €* soit 0,40 € par action	-	-
2017	49 500 000 €* soit 4,40 € par action	-	-

* Incluant le montant du dividende correspondant aux actions autodétenues non versé et affecté au compte report à nouveau

3.1.5 Prises de participation et de contrôle intervenues durant l'exercice

Les informations relatives aux prises de participation et de contrôle intervenues durant l'exercice sont fournies en note 2.1 de l'annexe aux états financiers consolidés.

3.1.6 Les perspectives du groupe pour l'exercice 2019

L'information sur les perspectives du groupe pour l'exercice 2019 est fournie au chapitre 1 section 1.7 du présent document de référence.

3.1.7 Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

L'information relative aux évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice est fournie en note 6.3 de l'annexe aux états financiers consolidés.

3.1.8 Le capital de la société

1 – L'actionnariat de la société et les actions d'autocontrôle

Toutes les informations requises en application des dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce sont présentées au chapitre 5 section 5.3 du présent document de référence.

2 – Le programme de rachat d'actions propres

Les informations relatives au nombre d'actions propres achetées et vendues par la société au cours de l'exercice et le détail de la proposition de renouvellement de l'autorisation de rachat par la société de ses propres actions sont présentées au chapitre 5 section 5.2 du présent document de référence.

3 – La participation des salariés au capital

À la clôture de l'exercice, il n'existe aucune participation des salariés (telle que définie à l'article L 225-102 du Code de commerce) au capital de la société.

4 – Avis de détention de plus de 10 % du capital de la société par une autre société au sein de laquelle Groupe CRIT détient des actions / Aliénation des participations croisées

Néant

3.1.9 État récapitulatif des opérations sur les titres de la société mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier

L'état récapitulatif des opérations des mandataires sur les titres de la société mentionnées à l'article L 621-18-2 du Code monétaire et financier, réalisées au cours du dernier exercice, est fourni au chapitre 5 section 5.3 du présent document de référence.

3.1.10 La gestion des risques

La description des principaux risques auxquels le groupe est confronté, leur gestion et leur couverture sont présentés au chapitre 1 section 1.6 du présent document de référence.

Ces risques concernent principalement le risque de réputation, les risques de marché (principalement le risque de taux et de change), les risques de liquidité liés pour l'essentiel à la politique d'endettement du groupe, les risques juridiques, les risques économiques (saisonnalité de l'activité, importance relative de certains clients) et les risques opérationnels (y compris risques de contrepartie). En revanche, compte tenu de son activité, le groupe n'est pas significativement exposé aux risques environnementaux et n'a pas identifié de risques financiers liés aux effets du changement climatique.

Néanmoins conscient de l'impact environnemental même faible qu'engendrent ses activités de services, le groupe décrit les mesures prises pour maîtriser et réduire les effets de son activité sur l'environnement au rapport de responsabilité sociale, sociétale et environnementale au chapitre 3.2 du présent document de référence.

Pour faire face à ces principaux risques, le groupe a mis en œuvre une politique de gestion de ces risques fondée sur leur identification mise à jour régulièrement, leur prévention et leur couverture financière éventuelle.

Ces missions d'identification, de prévention et de couverture sont notamment assurées par la direction générale (risque de réputation), la direction financière (risques de liquidité et de marché), la direction juridique (risques juridiques), les directeurs opérationnels et les responsables qualité du groupe (risques économiques et opérationnels).

Ainsi, le groupe a en particulier mis en place un programme annuel d'audit interne qui est détaillé ci-dessous et qui revoit sur la base de missions menées en agence, la bonne gestion de ces risques.

3.1.11 Procédures de contrôle interne mises en place

Objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne est défini dans le groupe comme un dispositif mis en œuvre par la Direction et le personnel tendant à la réalisation des objectifs suivants :

- la fiabilité des informations comptables et financières communiquées ;
- la conformité des actes de gestion et de décision aux instructions et aux orientations définies par la Direction Générale ; leur conformité aux lois et réglementations en vigueur ;
- la protection des actifs et de la réputation du groupe ;
- l'optimisation des activités opérationnelles.

En particulier, les procédures de contrôle interne mises en place par la société visent à assurer le contrôle de la société sur le groupe et notamment la fiabilité des comptes consolidés de sorte que ceux-ci reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société et du groupe.

Comme tout système de contrôle, le contrôle interne doit donner une assurance raisonnable quant à la réalisation de ces objectifs. Il ne peut cependant fournir une garantie absolue qu'ils seront atteints.

Organisation générale des procédures de contrôle interne - Environnement de contrôle

a - Organisation

La Direction Générale définit les orientations du contrôle interne et supervise la mise en place de l'ensemble des éléments le composant. Elle s'assure de l'existence de mesures effectives de contrôle au sein des filiales du groupe.

La direction financière est plus spécialement chargée de superviser les mesures propres à l'information comptable et financière.

Le contrôle interne du groupe s'articule en fonction du choix de l'organisation du groupe :

- Une organisation décentralisée en pôles d'activité, et, au sein du principal pôle d'activité français, en directions régionales, secteurs et agences, ce qui apporte au groupe réactivité et proximité avec les clients et permet un meilleur développement sur ses marchés ;
- Une décentralisation qui est néanmoins encadrée par des règles de fonctionnement communes, par la mutualisation des services communs tels que la comptabilité, la trésorerie, le juridique, le contentieux, la formation, les achats, l'informatique et la communication et par la mise en place de centres de traitement administratifs, distincts des agences et chargés de la gestion de la paie des intérimaires et de la facturation.

Cet encadrement, allié à la centralisation au siège social des principales décisions, notamment les investissements immobiliers, les prises à bail des nouveaux établissements, permet un contrôle plus efficace sur les postes significatifs ou à risque du groupe.

Le personnel d'encadrement (Directeurs Généraux, Directeurs Régionaux, Responsables de Secteurs, Chefs d'agences) est garant de la bonne application des procédures de contrôle interne du groupe au sein de leurs entités.

Leurs obligations sont clairement stipulées dans les délégations de pouvoirs qui sont définies par la Direction Générale et déclinées dans chaque filiale par le Directeur en charge du pôle d'activité correspondant.

b - Politiques et procédures

Le contrôle interne est également réalisé au travers de la définition et de la mise en œuvre d'un ensemble de politiques et de procédures.

Les politiques sont proposées et définies par le Président Directeur Général, les Directeurs Généraux Délégués et par les Directeurs présents dans l'équipe de direction du groupe.

Elles sont validées par le Président Directeur Général qui autorise par ailleurs les moyens liés à leur mise en œuvre.

Les directions opérationnelles sont responsables de leur diffusion (réunions d'information, notes internes, transcription dans les objectifs), de leur mise en application et du suivi des réalisations associées.

Les procédures relatives aux processus opérationnels sont proposées par les Directeurs Généraux et par les Directeurs présents dans les équipes de direction opérationnelles du groupe et des filiales. Ces procédures sont décrites dans un manuel qualité propre à chaque activité du groupe. Elles couvrent l'ensemble des processus et méthodes stratégiques ou à risque des métiers du groupe

et stipulent notamment les limites d'autorisation en matière d'engagements (concernant par exemple les achats, investissements, frais de déplacement).

Concernant plus spécifiquement le pôle travail temporaire et recrutement, ces procédures couvrent notamment les domaines suivants :

Commercial

- Prise et traitement des commandes clients
- Suivi de la prestation de service
- Gestion de la facturation
- Gestion du risque clients, autorisation d'encours
- Suivi du recouvrement
- Conduite des procédures contentieuses
- Administration des Grands Comptes

Ressources humaines

- Gestion du personnel permanent
- Paiement des acomptes et salaires du personnel intérimaire
- Entretiens annuels, valorisation des compétences et formation du personnel
- Frais de déplacement
- Recrutement du personnel permanent
- Recrutement du personnel intérimaire

Réseau

- Centres de traitement administratifs

Achats et logistiques

- Achats et fournisseurs référencés
- Logistique ouverture d'agences

Informatique

- Règles de gestion informatique agences
- Sauvegardes et Sécurité

Risques et sécurité

- Prévention des risques dans les entreprises clientes
- Manuel de sécurité et certification CEFRI pour les agences spécialisées dans le domaine nucléaire
- Plan d'amélioration sécurité entreprise (PASE) et certification MASE pour les agences spécialisées dans les domaines chimique et pétrochimique

Ces procédures ont été intégrées dans la démarche qualité du groupe afin d'assurer leur application par tous, leur adaptation et leur amélioration face à l'évolution de l'environnement, l'optimisation des moyens mis en œuvre et la pérennisation du savoir-faire.

L'application de ces procédures et le processus d'amélioration continue font l'objet d'un programme d'audit interne planifié chaque année dont les résultats sont d'autant plus importants qu'ils garantissent le renouvellement de la certification ISO 9001 des différents pôles d'activité.

Les rapports d'audit mentionnent des observations (faibles risques induits) et des points de non-conformité éventuels (risques importants ou procédure non respectée) et inclut les recommandations et actions correctives. Le responsable de l'entité ou du département audité s'engage à procéder aux corrections requises dans un délai donné, le Responsable Régional QSE vérifiant leur mise en place effective.

S'agissant plus particulièrement du pôle travail temporaire et recrutement, les audits opérationnels sont réalisés par les responsables qualité, sécurité, environnement (QSE) et leurs rapports sont communiqués au Responsable d'Agence et au Directeur Régional auquel l'agence est rattachée.

Une synthèse des audits réalisés sur chaque région est transmise trimestriellement au Responsable National QSE par le Responsable Régional QSE concerné.

Le Responsable National QSE présente une synthèse annuelle de l'ensemble des audits réalisés en revue de direction.

c – Veille technique et légale

Le dispositif de contrôle interne est complété par une veille opérationnelle et juridique.

Le groupe est doté de services fonctionnels centraux chargés de veiller au respect des législations en vigueur, d'identifier les risques auxquels le groupe peut être confronté, d'apporter conseil et assistance aux services opérationnels notamment dans les domaines suivants :

- Juridique, législation sociale, hygiène et sécurité
- Comptable et fiscal
- Assurance, Recouvrement.

S'agissant plus spécialement du travail temporaire et recrutement, des interlocuteurs régionaux complètent ce dispositif de support et de contrôle.

Le personnel a en outre accès à toutes informations relatives à l'organisation, aux procédures internes, aux dispositions légales et réglementaires applicables, disponibles sur le réseau intranet du groupe, permettant ainsi la diffusion immédiate des informations à l'ensemble des départements et agences.

Des formations spécialement adaptées aux besoins des sociétés du groupe sont dispensées par deux filiales, RHF (Ressources Humaines Formation) et IFMA (Institut de Formation aux Métiers de l'Aérien), organismes de formation agréés par la Direction Régionale de la Formation Professionnelle et certifiés ISO 9001.

La veille comptable et fiscale est assurée par la direction financière du groupe, celle-ci pouvant recourir à des cabinets de consultants et avocats spécialisés en fonction des sujets traités. Le groupe dispose d'un contrat d'assistance fiscale auprès d'un cabinet réputé afin de s'assurer le concours permanent de praticiens spécialistes dans chacune des grandes branches de la fiscalité.

Procédures d'élaboration et traitement de l'information comptable et financière

Le contrôle interne relatif à l'information comptable et financière du groupe s'organise autour des éléments suivants :

- l'organisation comptable du groupe
- le reporting comptable et de gestion
- le référentiel et les méthodes comptables communs au sein du groupe

a – Organisation comptable du groupe

L'information comptable et financière et son contrôle sont structurés de manière cohérente avec l'organisation opérationnelle du groupe.

L'information comptable et financière de chacune des sociétés du groupe est produite par une équipe dédiée, décentralisée ou basée au siège du groupe.

S'agissant du pôle travail temporaire et recrutement en France, un département comptable est responsable de la production des comptes des sociétés du pôle, la préparation et le traitement des informations et transactions comptables de base étant effectués dans les centres administratifs régionaux.

Pour tous les pôles d'activité, les agences ou sites d'exploitation sont dotés des logiciels de gestion nécessaires à l'exploitation et à la production des services qu'ils assurent.

Quels que soient les logiciels, toutes les interfaces permettant l'intégration automatique des données générées et saisies par les opérationnels vers les logiciels comptables ont été développées afin d'optimiser et de fiabiliser le transfert en comptabilité.

Ainsi, au sein du pôle travail temporaire et recrutement, les informations relatives aux factures clients et aux paies des collaborateurs intérimaires sont saisies en agence et interfacées vers le logiciel de gestion comptable hébergé sur un serveur unique, ces transferts étant assortis des procédures de contrôle nécessaires.

Le contrôle des données à l'origine de l'information comptable est assuré par l'application des règles décrites dans les procédures opérationnelles mentionnées au § 2.b et par le contrôle exercé par la direction comptable au moyen de verrous informatiques sur les paramètres clés de l'activité et de contrôles mensuels effectués sur la base d'états de contrôle portant sur les risques clés de l'activité.

Sous l'autorité de la direction financière, les directions comptables des pôles d'activités et le service de consolidation du groupe assument les missions essentielles de mise en cohérence des données financières, notamment :

- La production des documents d'information comptable et financière de la société et des comptes consolidés dans le respect des normes applicables ; l'élaboration des états financiers consolidés en normes IFRS,
- La production de la documentation nécessaire à la communication financière des résultats,
- La production du reporting mensuel de gestion en assurant la consolidation et la cohérence des données, s'appuyant en cela sur les structures existantes dans les filiales,
- La conception, la mise en place des méthodes, procédures et référentiels comptables et de gestion du groupe, en accord avec la Direction Générale,
- Le contrôle des services comptables des différentes entités du groupe, la vérification de l'application des principes comptables communs au groupe,
- L'identification et la réalisation des évolutions nécessaires des systèmes d'informations comptables et de gestion du groupe.

b – Reporting comptable et de gestion

Le reporting mensuel est une composante majeure du dispositif de contrôle et d'information financière. Il constitue l'outil privilégié de suivi, contrôle et pilotage de la Direction Générale du groupe.

Le reporting du groupe est produit mensuellement sous forme d'états financiers consolidés qui sont analysés par pôle d'activité et par branche à l'intérieur des pôles. Au sein des branches, les états financiers sont déclinés par centre de profits et centre de coûts

de façon à ce que chaque responsable opérationnel dispose, à son niveau de responsabilité, des indicateurs clés de son activité.

Le rapprochement des informations comptables et des données prévisionnelles, associé à leur analyse mensuelle à chaque niveau de l'organisation (Direction Générale, Direction financière, Direction des pôles, Directions régionales, secteurs, agences), contribue à la qualité et à la fiabilité des informations produites. Il permet par ailleurs de prendre les mesures correctives nécessaires à la poursuite des objectifs du groupe.

Les agences de travail temporaire analysent également leurs performances grâce aux statistiques et indicateurs disponibles à partir du logiciel de gestion d'agence.

c - Référentiel et méthodes comptables communs au sein du groupe

Le processus d'élaboration des comptes consolidés s'appuie sur :

- un référentiel et des méthodes comptables communs (à l'exception des filiales étrangères)
- la normalisation des formats de restitution
- l'utilisation d'un outil de reporting commun des liasses fiscales
- l'utilisation d'un logiciel de consolidation.

L'établissement des liasses fiscales est placé sous la responsabilité des équipes comptables de chaque filiale. Le service de comptabilité de la holding en assure un contrôle individuel et exhaustif avant de procéder à la consolidation des données.

Consciente des enjeux liés au contrôle interne et de son importance pour le bon développement du groupe, la Direction Générale apporte tout son soutien aux démarches d'amélioration du contrôle interne et à son adaptation aux exigences imposées par l'évolution des législations et de l'environnement économique. Dans ce cadre, soucieuse de l'efficacité du dispositif mis en place au sein du groupe, la Direction Générale s'attache à renforcer de façon permanente les contrôles en vigueur et ce, notamment par le biais de son système d'information agences, opérationnel sur l'ensemble du réseau travail temporaire français depuis 2006 et régulièrement mis à jour. Ce système d'information fait l'objet d'un processus d'amélioration continue, notamment en termes de contrôles.

3.1.12 Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

Date d'arrêté	31/12/18	31/12/17	31/12/16	31/12/15	31/12/2014
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
Capital en fin d'exercice					
Capital social	4 050 000	4 050 000	4 050 000	4 050 000	4 050 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	11 250 000	11 250 000	11 250 000	11 250 000	11 250 000
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
Opérations et résultats					
Chiffre d'affaires hors taxes	6 655 107	6 746 282	6 646 547	6 374 223	6 444 304
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	29 951 958	18 592 645	25 229 973	17 637 154	18 038 380
Impôts sur les bénéfices	2 065 076	2 242 604	1 839 620	2 859 986	2 647 774
Participation des salariés					
Dot. amortissements et provisions	-1 857 163	-8 923 745	3 113 272	1 258 986	37 291
Résultat net	29 744 045	25 273 787	20 277 081	13 518 379	15 353 315
Résultat distribué	11 250 000	49 500 000	4 500 000	4 500 000	3 487 500
Résultat par action					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	2,48	1,45	2,08	1,31	1,37
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	2,64	2,25	1,80	1,20	1,36
Dividende attribué	1,00	4,40	0,40	0,40	0,31
Personnel					
Effectif moyen des salariés	6,00	7,00	8,00	7,00	6,00
Masse salariale	1 406 556	1 526 097	1 665 064	1 312 383	1 386 554
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	540 449	587 209	650 174	488 806	525 610